

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020
DELIBERATION N° 011

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHES (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition Christiane Giraud du 15 janvier au 28 février 2021.

Dans la lignée d'une programmation valorisant à la fois la photographie contemporaine et la diversité de création présente sur le territoire, le DIDAM ouvre sa saison 2021 avec une exposition de l'artiste peintre, sculpteur et photographe Christiane Giraud.

Très connue sur le territoire et dans la région, Christiane Giraud propose depuis de nombreuses années une création sculptée ancrée dans le geste et la matière. Un grand nombre de ses œuvres ont été présentées sur le territoire, dans des expositions

monographiques ou collectives, dans des espaces publics et extérieurs, et sont diffusées par des collectionneurs locaux.

Travaillant sans relâche, l'artiste a besoin de fouiller de nouvelles approches, de nouveaux médiums, et de sortir ses œuvres de l'atelier pour les confronter au regard du public. Faisant la part belle à la création locale depuis son ouverture, c'est dans cet esprit que la Ville de Bayonne a souhaité l'accueillir au DIDAM pour le lancement de cette nouvelle saison. Elaboré en relation étroite avec l'artiste, ce projet présentera ses derniers travaux de peintures, papiers déchirés et photographies ainsi que quelques sculptures.

La Ville met à disposition de cette exposition un budget de 15 000 € pour la prise en charge des droits d'exposition de l'artiste, de la scénographie, des transports et installation technique, ainsi que pour la réalisation des outils de communication : affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée et signalétique de l'exposition. A ce jour, compte tenu de la situation sanitaire, il n'est pas assuré qu'un vernissage public pourra être proposé et plus largement, les conditions de fréquentation du DIDAM seront bien évidemment adaptées au regard des réalités du moment.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de ce projet.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services

